



443 658 463 RCS Tarbes SARL nu capital de 50 000 € Carte Professionnelle Nº CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMÈRCE 16 Avenue de la Marne → 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le soussigné : Philippe LARROUTUROU

Demeurant: Apt 3. Harbour view Crofton road, DUN LAOGHAIRE, DUBLIN Reconnaît avoir visité le 13/08/2021 à 16h00 par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat Nº AF24709 ci-après désigné : Maison et ses 2 granges située 206 route d'Oloron, quartier Candeloup, à Monein 64360 sur parcelles : 000 BX 31, 000 BX 140 et 000 BX 199 pour un

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes:

Prix net vendeur:

total de 3113m2

270.000€

Honoraires d'agence:

30.000 €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur:

300.000€

(en lettres: trois cent mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

30.000 €

10% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de

270.000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de

notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Monein, le 16/08/2021

L'acquéreur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour ABAFIM Le négociateur,

Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions) per acceptation des

(1) Condition suspensive :

Philippe LARRCHITURCA)

Jacques L Changement de destination pour les granges. Construction d'annexe ou extension sur la parcelle située en zone AE.

Firmado por Philippe LARROUTUROU

Firmado por Jacques LACHIVER Signed and certified by yousign

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes Tél.: 05.62.34.54.54 -

- FAX: 05.62.34.66.60